

BILAN FINANCIER & BUDGET PRÉVISIONNEL

2021
2022

Validation Assemblée Générale
4 juillet 2022

AURAY
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

BILAN FINANCIER 2021

BILAN 2021

ACTIF

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	35 068.63	25 551.09
Immobilisations corporelles	205 984.56	9 940.57
Autres immobilisations financières	23 724.45	26 752.50
Créances diverses	55 143.15	82 806.00
Produits à recevoir	264 512.00	182 603.00
Disponibilités	1 298 550.53	1 459 020.14
Charges constatées d'avance	59 076.50	83 982.08
TOTAL (€)	1 942 059.82	1 870 655.38

S'agissant des **immobilisations incorporelles et corporelles**, leur valeur au 31/12/2021 représente respectivement 35 069 € et 205 985 €, du fait de leur dépréciation liée à l'amortissement.

Les créances sur l'État en terme de participations, de taxe/salaires et de cotisation foncière s'élèvent à 55 143.15 €.

Les différentes conventions signées constituent les produits à recevoir à hauteur de 264 512 €.

BILAN 2021

PASSIF

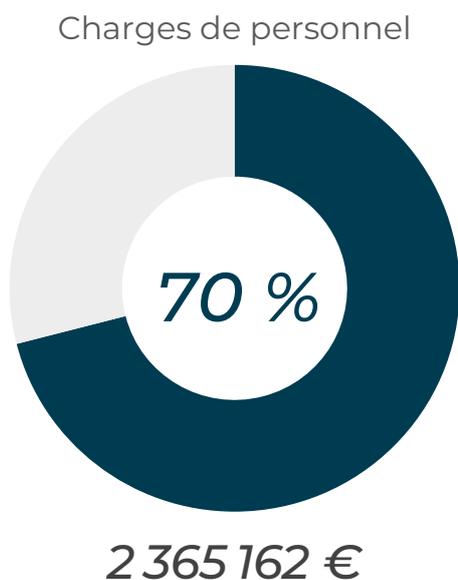
PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Réserves pour projet de l'entité	1 003 797.06	764 330.00
Déficit de l'exercice	-684.38	239 467.00
Provisions pour risques et charges	135 681.00	116 556.00
Fonds dédiés sur subvention attribuée	182 841.00	258 750.00
Fonds dédiés sur dons manuels	54 777.78	
Dettes fournisseurs	49 971.73	21 272.00
Dettes fiscales et sociales	515 675.63 dont 329 714.41 provision CP	470 280.30 dont 298 854 provision CP
TOTAL (€)	1 942 059.82	1 870 655.30

Le résultat 2021 est déficitaire de 684 €. Les fonds propres s'élèvent au 31/12/2021 à 1 003 112 € (réserve de l'entité et résultat).

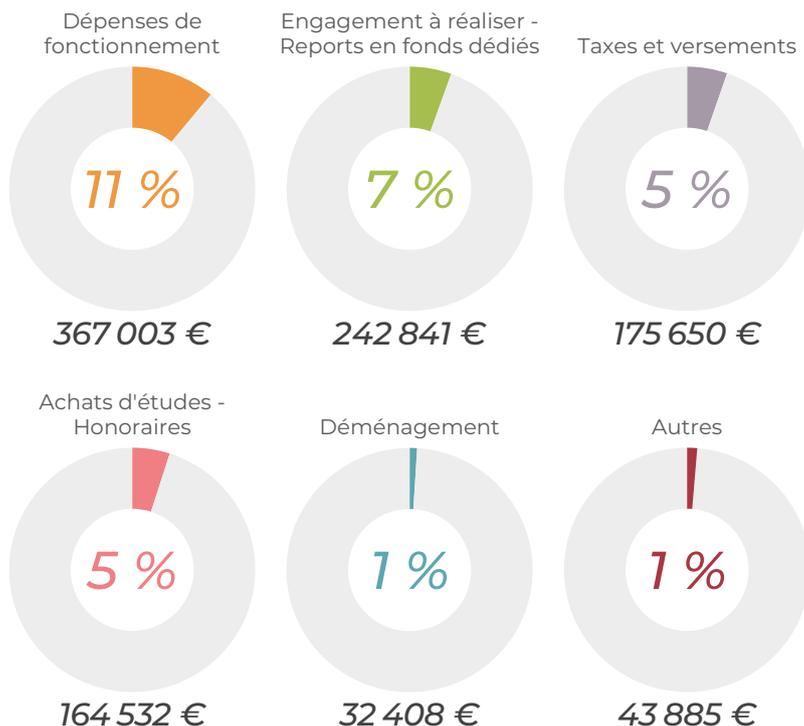
Les **dettes fiscales et sociales** représentent les provisions et charges sur congés payés, les charges sociales du dernier trimestre et les impôts pour 515 675 €.

Les **dettes fournisseurs** s'élèvent à 49 971 € correspondant aux dernières factures à régler qui concernent l'exercice 2021.

DÉPENSES - CHARGES 2021



Source : Compte de résultat 2021 arrondi à l'euro supérieur



COMPTE DE RÉSULTATS CHARGES

Charges de personnel et taxes et versements :

Ce poste a augmenté car nous sommes revenus à un format d'équipe plus équilibré après une année 2020 marquée par de moins nombreuses absences.

Dépenses de fonctionnement :

Outre les dépenses inévitables générées par le déménagement (frais d'agence immobilière, expertises techniques des locaux, prestation déménageur), l'aménagement intérieur des locaux a été mené en interne afin d'en limiter le coût. De même, une franchise a été négociée lors de la signature du bail pour éviter de payer les locaux pendant 9 mois, ainsi qu'une participation du propriétaire aux travaux.

Achats d'études et honoraires :

Ce poste a connu un infléchissement en raison notamment des coûts de conseils juridiques, de sous-traitances et de partenariats techniques.

Engagements à réaliser sur subventions attribuées :

Les études inachevées au 31 décembre 2021, d'un montant de 182 841 €, ont diminué par rapport à l'année précédente. Les impacts conjugués de la crise sanitaire, du report des élections municipales expliquent largement ce montant. Toutefois, malgré un contexte économique attentiste, l'agence est parvenue à finaliser les études 2020 et à avancer sur les travaux du programme de 2021.

La somme de 60 000 € correspondant à la participation de notre propriétaire aux travaux, figure également dans ce poste.

PRODUITS	2021	%	2020	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Programme partenarial	3 000 242.00	88.48 %	3 175 721.00	94.71 %
État	98 989.00	2.92 %	100 189.00	2.99 %
État DSIPL Pacte métropolitain d'innovation	53 000.00	1.56 %		
État PVD	20 000.00	0.59 %		
Metz Métropole	1 569 900.00	46.30 %	1 569 900.00	46.82 %
Metz Métropole - avenant planification intercommunale	185 000.00	5.46 %	190 000.00	5.67 %
Metz Métropole - avenant planification communale			89 100.00	2.66 %
SCoTAM	180 000.00	5.31 %	180 000.00	5.37 %
InterScot			8 500.00	0.25 %
Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain	24 000.00	0.71 %	36 000.00	1.07 %
Région Grand Est - régionale	171.00	0.01 %	86 207.00	2.57 %
Région Grand Est - Lorraine			99 000.00	2.95 %
Metz	300 000.00	8.85 %	170 000.00	5.07 %
Thionville	40 000.00	1.18 %	40 000.00	1.19 %
Sarreguemines			26 000.00	0.78 %
EPFGE	50 000.00	1.47 %	50 000.00	1.49 %
CC Pays Orne-Moselle	25 500.00	0.75 %		
CC Rives de Moselle	72 000.00	2.12 %	49 000.00	1.46 %
CA Val de Fensch	7 000.00	0.21 %		
CC Mad et Moselle	29 500.00	0.87 %	138 725.00	4.14 %
CC Houve Pays Boulageois	68 000.00	2.01 %	90 750.00	2.71 %
CA Portes de France-Thionville			19 300.00	0.58 %
Boulay-Moselle			80 000.00	2.39 %
CA Saint-Avold Synergie & Saint-Avold	191 500.00	5.65 %	143 000.00	4.26 %
Creutzwald	72 682.00	2.14 %		
Fey	6 500.00	0.19 %		
Arelor			2 250.00	0.07 %
Fnau Ademe			1 800.00	0.05 %
Cotisations membres	6 500.00	0.19 %	6 000.00	0.18 %
Hors programme partenarial				
Grand E-Nov Strasbourg			2 625.00	0.08 %
MORO	31 951.75	0.94 %		
Autres produits d'exploitation				
Autres produits de gestion	60 000.00	1.77 %		
Produits accessoires / remb. IJ CPAM / prévoyance	33 570.98	0.99 %	113 946.22	3.40 %
Report ressources non utilisé - Utilisation fonds dédiés	258 750.00	7.63 %	47 325.00	1.41 %
Produits de cessions			66.66	0.00 %
Produits financiers	1 056.57	0.03 %	1 171.29	0.03 %
Produits d'exploitation	5 222.22	0.15 %	6 800.00	0.20 %
Reprise provisions départ en retraite			5 608.00	0.17 %
TOTAL PRODUITS (€)	3 390 793.52	100.00 %	3 353 263.17	100.00 %
TOTAL CHARGES (€)	3 391 477.90		3 113 796.65	
Déficit	-684.38		239 466.52	

COMPTE DE RÉSULTATS PRODUITS

Le programme partenarial 2021 s'élève à 3 000 242 €

À noter :

- ◇ un nouveau partenaire (Creutzwald), une participation hors programme partenarial (projet franco-allemand Moro) ;
- ◇ les fonds dédiés pour 258 750 € sont à retrouver en produits 2021 (ils étaient en charge en 2020) ;
- ◇ le montant des produits d'exploitation pour 5 222,22 € s'explique par le lissage sur 9 ans de la participation aux travaux de 60 000 € que l'on retrouve en « contributions financières ».

Notre budget est quasiment à l'équilibre, avec un déficit de 684,38 €.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

BP 2022

CHARGES

CHARGES	B.P. 2021	B.R. 2021	B.P. 2022
Charges de personnel / taxes et versements	2 660 622.00	2 540 811.36	2 777 267.00
Dépenses de fonctionnement	394 620.00	367 002.91	408 889.00
Achats d'études / honoraires	178 720.00	164 531.10	90 000.00
Déménagement		32 407.10	
Autres (dont : reports en fonds dédiés)	72 666.00	286 725.43	136 582.00
TOTAL (€)	3 306 628.00	3 391 477.90	3 412 738.00

Charges de personnel et taxes et versements :

Ce poste est en augmentation, avec le remplacement prévu de longue date de la secrétaire générale et des CDD à objet défini, afin de faire face à l'augmentation conséquente de la charge de travail du personnel dans des domaines d'expertise bien spécifiques.

Dépenses de fonctionnement :

Comme nous l'avions précisé en 2021, ce montant de 408 889 € est en légère augmentation, en lien direct avec la fin de la franchise des loyers des nouveaux locaux et l'augmentation des prix de l'énergie.

Achats d'études et honoraires :

Ce poste est en baisse avec notamment des honoraires et les achats d'études moins élevés en 2022.

Le poste « déménagement » n'apparaît plus.

Les engagements à réaliser sur subventions attribuées dans « Autres » sont en baisse avec la diminution des « études inachevées » estimées à 92 500 € pour 2022.

BP 2022

PRODUITS

PRODUITS	B.P. 2021	B.R. 2021	B.P. 2022
Programme partenarial	2 935 189.00	3 000 142.00	2 906 731.00
État	98 989.00	98 989.00	99 581.00
État DSIPL	40 000.00	53 000.00	16 000.00
État DGALN PVD	20 000.00	20 000.00	3 250.00
État DREAL			7 500.00
Metz Métropole	1 569 900.00	1 569 900.00	1 469 900.00
Metz Métropole - avenant planification intercommunale	185 000.00	185 000.00	330 000.00
SCoTAM	180 000.00	180 000.00	160 000.00
InterSCoT	5 000.00		
PETR du pays de Sarrebourg			6 900.00
Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain	24 000.00	24 000.00	24 000.00
Région Grand Est - Régionale	12 000.00	171.00	34 000.00
Région Grand Est - Lorraine			12 000.00
Metz	300 000.00	300 000.00	170 000.00
Thionville	40 000.00	40 000.00	20 000.00
Sarreguemines	5 000.00		15 000.00
EPFGE	49 900.00	49 900.00	49 900.00
CC Pays Orne Moselle	25 500.00	25 500.00	40 000.00
CC Rives de Moselle	72 000.00	72 000.00	22 100.00
CA Val de Fensch	13 000.00	7 000.00	
CC Mad et Moselle	29 500.00	29 500.00	127 900.00
CC Houve Pays Boulageois	68 000.00	68 000.00	86 000.00
CA Portes de France-Thionville	12 000.00		15 800.00
CC Freyming Merlebach			25 000.00
Saint-Avoid		101 500.00	26 000.00
Casas	90 000.00	90 000.00	25 000.00
Creutzwald	72 700.00	72 682.00	32 400.00
Fey	6 500.00	6 500.00	
Saremm	10 000.00		
Crous			29 000.00
Sarreguemines Confluences Habitat			15 000.00
Action logement			31 500.00
Cotisations membres	6 200.00	6 500.00	13 000.00
Hors programme partenarial			
Moro	31 000.00	31 951.75	15 500.00
Agence de l'eau			40 000.00
Autres produits de gestion		60 000.00	
Reprise provisions départ en retraite	30 000.00		30 000.00
Produits accessoires / remb. IJ CPAM / prévoyance	30 000.00	33 570.98	35 000.00
Produit d'exploitation		5 222.22	6 667.00
Produits financiers	1 000.00	1 056.57	1 000.00
Utilisation des fonds dédiés	258 750.00	258 750.00	182 841.00
TOTAL PRODUITS (€)	3 285 939.00	3 390 693.52	3 217 739.00
TOTAL CHARGES (€)	3 306 628.00	3 391 477.90	3 412 738.00
Résultat prévisionnel 2022	-20 689.00	-684.38	-194 999.00

L'année 2022 s'annonce difficile puisque notre résultat prévisionnel 2022 affiche un déficit de -194 999€. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, le montant du programme partenarial a diminué, avec une baisse de 93.411€ entre le BR 2021 et le BP 2022. Ensuite, les tensions financières auxquelles sont confrontées plusieurs collectivités partenaires ont entraîné une baisse de leurs subventions en conséquence. Enfin, certaines missions 2021 ont dû être reportées ou ne seront finalisées qu'au premier semestre 2022, ces reports s'expliquant en partie par l'impact de l'épidémie de coronavirus et par les crises que traversent nos partenaires. Ainsi, le poste « utilisation des fonds dédiés » s'élève à 182 841 €. Pour rappel, il était identifié dans les charges en 2021, dans le poste « autres ».

Pour relever ces défis, l'agence met en place un véritable plan d'action pour accélérer la mobilisation collective vers de nouveaux partenariats et conventions. Des pistes encourageantes sont identifiées : nouveaux types de missions, nouveaux territoires d'études, nouveaux partenaires techniques. Certaines d'entre elles ont déjà été confortées.

AGURAM

WWW.AGURAM.ORG



@agenceaguram